LISSIEU - LIMONEST URBANISME

A89/A6 : ils disent non au bruit !

A Lissieu, le Merlon suit la déclivité du terrain, côté autoroute, sans tenir compte de la situation des maisons situées à proximité. Enfin, une rupture du merlon en bas à droite est très problématique et crée un couloir par lequel s'engouffre le bruit de la circulation. Photo Brigitte DEL RIZZO

La liaison routière A89/A6 a connu hier son premier grand rush, samedi, avec le départ en vacances des juillettistes. Ambiance très sonore pour les riverains qui vivent à quelques dizaines de mètres.

Au Bois-Dieu, samedi matin, les volets des maisons étaient quasiment tous fermés. Pour se protéger de la chaleur ? « Non, du bruit », explique Catherine Jonckheere, présidente de l'association ASLBD (syndicat libre du Bois-Dieu). L'augmentation des nuisances sonores et l'insuffisance des protections phoniques sont dans toutes les conversations. Un merlon, situé le long du chemin du Vieux Bourg est jugé pas assez haut, car il s'interrompt brutalement, créant un véritable entonnoir dans lequel s'engouffre le bruit de la circulation automobile. Plus loin, à hauteur du viaduc du Semanet, le mur anti-bruit s'arrête, et laisse un vide de protection côté RN6.

Une augmentation du bruit prouvée

Chez Armand Weingertner, président de l'Association de l'environnement pour Lissieu (ADEL), le chemin du Vieux Bourg est parallèle à l'autoroute. « Depuis l'ouverture de la liaison, le 3 mars 2018, le bruit est constant sur l'ensemble du site. Nous ne pouvons plus profiter de notre jardin côté autoroute », pointe-t-il. Et de montrer sa balustrade nettoyée la veille, à nouveau recouverte d'une substance grasse et noire, qui ressemble à des résidus de pétrole. Allée des Cerfs, le constat est le même. Un bruit diffus qui oblige à tendre l'oreille. « Le pire, ce sont les jours de pluie, ou bien lorsque le vent du sud souffle », poursuit Catherine Jonckheere.

Alain Dekokère, habitant de l'allée des Monts d'Or, a effectué des relevés sonores avant et après travaux : « Si les chiffres restent dans la norme, ils sont indéniablement en augmentation. On est passé de 37 décibels avant les travaux à 47 décibels actuellement, par exemple le matin à 7 h 30. »

Pour Catherine Jonckheere, une des solutions consisterait à réhausser le merlon et combler l'interruption. « Le mur monte, se projette contre les façades, rebondit et se répercute dans les habitations. »

Certes, les nuisances ne sont pas supérieures à la norme réglementaire de 60 décibels. Mais les Lissilois qui ont investi au Bois Dieu craignent une dépréciation de leur bien immobilier. Et surtout, une altération considérable de leurs conditions de vie. Avec des conséquences inéluctables sur la santé.

Brigitte DEL RIZZO

Armand Weingertner, président de l'association de l'environnement pour Lis et Catherine Jonckheere, présidente de l'association syndicale libre du Bois-D Photo Brigitte DEL RIZZO

ZOOM

Le Bois-Dieu : un paradis de 360 logements

350 maisons et 10 appartements composent le Bois Dieu, gérés par l'ASLBD (Association syndicale libre du Bois dieu), actuellement présidée par Catherine Jonckheere. Les propriétaires, situés les plus à l'Est, sont très pénalisés par le bruit, depuis l'ouverture de la liaison autoroutière A89/A6. Les protections phoniques installées par la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône sont jugées très insuffisantes.

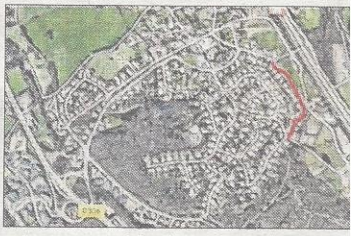

Les propriétaires les plus concernés par le bruit sont ceu situés à droite (itinéraire en rouge). Photo Brigitte DEL RIZZO